

Bièvres

LE BULLETIN



N° 36 Septembre 2011

DOSSIER : LES SÉNIORS p 1-3

EXPRESSION DES
CONSEILLERS p 4

TRAVAUX p 5

VIE DU VILLAGE p 5-6



Bièvres
la lettre d'information

Rejoignez les abonnés à la lettre
d'information et recevez par mail
l'actualité Bièvroise.
Inscription sur www.bievres.fr
ou par mail à
contact@bievres.fr

Rentrée scolaire - Cours de l'école « Les Castors »



Informations municipales N° 36

Directeur de la publication :
Hervé Hocquard
Photos :
Photothèque municipale
et Josy Deutsch
Maquette/impression :
ALCC. Com
Tirage : 2 200 exemplaires



www.bievres.fr

Chers Amis Bièvrois,

L'école Bièvroise au premier rang de nos préoccupations

C'est une constante de la politique municipale à Bièvres : l'école y est choyée. Si les maîtres sont bien fonctionnaires de l'État, et ont seuls compétence en matière pédagogique, tout le reste à l'école dépend de la commune (*). Et c'est beaucoup ! À Bièvres nous avons ainsi :

- des locaux agréables et bien entretenus, qui ont fait peau neuve récemment ;
- un matériel pédagogique abondant avec par exemple la généralisation progressive des tableaux blancs électroniques ;
- le soutien dans chaque classe de maternelle d'une personne qui assiste le maître ou la maîtresse, le soutien de personnels appointés par la commune pour l'enseignement sportif, musical ;
- des classes transplantées et d'équitation, des sorties, l'apprentissage de la natation, des animations pendant le temps de midi offrant de nombreuses activités ;
- un restaurant scolaire rénové avec une cuisine de qualité faite par nos propres équipes et composée en bonne part d'aliments bio et cultivés sur le plateau de Saclay ;
- un centre de loisirs, géré par l'Amicale Laique, qui accueille les enfants avant et après la classe comme pendant les petites vacances ;
- la proximité immédiate de la bibliothèque, des équipements sportifs et du Relais Nature, que plusieurs classes utilisent fréquemment.

Alors oui, nous sommes fiers de nos écoles. Fiers d'épauler les équipes pédagogiques et nos deux nouvelles Directrices. Et si les écoles et les activités périscolaires forment de loin le premier poste de dépenses de la commune, nous trouvons cela normal car nous donnons ainsi les meilleures chances aux 487 enfants de Bièvres qui les fréquentent.

Les parents conservent évidemment la responsabilité primordiale dans l'éducation des petits Bièvrois. Mais qu'ils en soient bien assurés, à Bièvres la commune prend toute sa part dans cette importante mission et continuera à le faire.

Hervé Hocquard,
Votre Maire

(*) Que ce soit directement ou à travers la Caisse des Écoles, établissement public communal.



Béatrice Chombart
Conseillère municipale déléguée en charge des Séniors

Les Séniors

L'heure de la rentrée a sonné pour les enfants de notre village mais aussi pour les Séniors. Dès le début du mois de septembre, ils ont eu plaisir à se retrouver au Foyer situé rue des écoles pour fêter les anniversaires du mois et participer au goûter organisé par Le Relais des Anciens.

836 Séniors, âgés de plus de 60 ans, vivent à Bièvres. Beaucoup participent à la vie du village et sont très actifs au sein des associations bièvroises. Ils représentent une force vive de notre commune. Nombreux sont ceux qui souhaitent pouvoir vivre le plus longtemps possible à leur domicile, dans leur environnement, à proximité de leur famille et de leurs amis. Préserver l'autonomie des personnes, favoriser leur épanouissement, préserver le lien social... voilà quelques-uns des enjeux majeurs soutenus à Bièvres par le Centre Communal d'Action Sociale, l'ASMAD - Association de services et de maintien à domicile et par les bénévoles de l'association « Le Relais des Anciens ».

Si vous souhaitez vous investir auprès des Séniors, vous serez les bienvenus. N'hésitez pas à me contacter. Vous pouvez également contacter Marie-Françoise Gaud, Présidente de l'Association du Relais des Anciens.

Suite en page 2

Les Séniors

A Bièvres, c'est le Centre Communal d'Action Sociale qui se mobilise pour administrer les dossiers et pour organiser les activités de loisirs en faveur des Séniors. L'ASMAD, Association de Services et de Maintien à Domicile, coordonne le maintien à domicile. L'association Le Relais des Anciens réunit des bénévoles qui proposent toute l'année de nombreuses activités à destination des plus de 55 ans.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) travaille en partenariat avec les institutions départementales, régionales et nationales compétentes dans les domaines liés à la vie quotidienne des Séniors.

Le CCAS coordonne, avec le restaurant scolaire de la Commune, le **portage de repas à domicile**. C'est un service pratique et souple qui s'adresse aux personnes âgées ne souhaitant ou ne pouvant pas cuisiner, aux personnes handicapées ou convalescentes. Les repas sont livrés tous les jours y compris pendant les vacances scolaires entre 11h et 12h45 sauf le week-end et les jours fériés. Pour toute information et pour laisser vos coordonnées, téléphonez au Service Restauration au 01 69 41 19 88. Il vous indiquera également les heures de passage.

Le CCAS gère également les demandes de **Téléassistance** qui permet une assistance et une écoute 24h/24.

Ce service est financé par le Conseil général de l'Essonne. Il est donc gratuit. Seuls les frais d'installation et de location mensuelle du boîtier transmetteur installé à votre domicile restent à votre charge. Les tarifs sont dégressifs en fonction des revenus.

Pour faciliter les déplacements des personnes âgées aux revenus modestes, ou en perte d'autonomie, le Conseil général a mis en place la **Carte Améthyste** qui permet de voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau RATP et SNCF Paris-Ile-de-France. Les imprimés de demandes de cartes sont disponibles à l'accueil et au service social de la Mairie qui en assure la transmission au Conseil général.

Pour prévenir tout isolement des personnes âgées et handicapées en cas de déclenchement du **plan d'alerte Canicule ou Grand Froid**, le CCAS tient un registre permettant l'intervention ciblée des moyens municipaux et des associations locales. Dans tous les cas, si vous êtes isolé(e), faites-vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale. Pour vous inscrire sur le registre des personnes fragiles et isolées, contactez le CCAS au 01 69 35 15 61.

Un lieu de rencontre et d'échange

Le Foyer des Anciens accueille les Séniors dans une ambiance chaleureuse pour les loisirs et pour les repas, du lundi au vendredi. Les déjeuners sont servis à midi. Vous pouvez en bénéficier dès l'âge de 60 ans.

Un mercredi par mois est réservé aux anniversaires des plus de 70 ans.

Les mardis et jeudis après-midi sont réservés aux jeux de société et aux échanges organisés par Le Relais des Anciens.

L'actuel Foyer des Anciens occupe une surface très réduite dans un local loué au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation. Ce local, trop exigu, limite les possibilités d'utilisation. Un projet est actuellement à l'étude pour construire un espace plus grand et plus approprié.

Des loisirs pour tous !

Que vous vouliez profiter de votre temps libre pour lier de nouvelles connaissances, sortir, voyager ou pratiquer de temps en temps une ac-

tivité particulière, vous avez l'âge où toutes les envies peuvent être réalisées... Bièvres vous offre une palette de loisirs gérés par le CCAS et Le Relais des Anciens.

Ainsi chaque année, un banquet annuel est organisé en octobre, deux goûters sont programmés à Noël et à Pâques. Mi-décembre pour Noël, la Commune offre à chaque Biévrois de plus de 70 ans un colis gourmand. Les plus de 60 ans sont invités à partager la galette des Rois en janvier. La commune organise également une sortie de printemps d'une journée au mois de mai.

Les plus de 60 ans sont invités à participer à des réunions d'information. En mai 2010, une réunion d'information sur la Sécurité a été organisée en collaboration avec le Commissariat

de Palaiseau. En septembre, c'est une intervention « santé » par un médecin de la Faculté de Médecine de Paris qui a été proposée sur le thème : « Les modifications de la mémoire avec l'âge et comment l'entretenir ? ». La prochaine réunion « Santé » est programmée pour le 3 novembre 2011 sur le thème « Rester jeune et en forme ». Plusieurs autres projets sont en cours de réflexion.

Le savez-vous ?

- Sur les 836 séniors recensés sur la commune :
 - 365 personnes sont âgées de 60 à 69 ans, et 471 ont 70 ans et plus.
 - 476 sont des femmes et 358 sont des hommes.
- En 2010, 2 321 repas servis au Foyer des Anciens et 4 402 plateaux livrés à domicile.

Les prochains rendez-vous :

- 16 octobre **Banquet** au restaurant scolaire
- Du 17 au 21 octobre **Semaine bleue** (plus de 60 ans) à la Ferme Ratel :
 - Lundi 17 à 14h30 - animations inter générations
 - Mercredi 19 à 14h30 - après-midi dansant déguisé avec vos petits enfants
 - Vendredi 21 à 15h - concert de la Chorale « Relais des Anciens »
- 3 novembre **Réunion information santé** à la Grange aux Fraises
- 13 décembre Distribution des **colis de Noël** à la Grange aux Fraises
- 14 décembre **Goûter de Noël** au restaurant scolaire

Toutes les informations sur www.bievres.fr

Important :

Si vous ne pouvez pas vous déplacer seul, signalez-le en téléphonant au foyer. Une personne viendra vous chercher à votre domicile.



Banquet des Séniors



Réunion « sécurité »





Le Relais des Anciens

Le Relais des Anciens a été créé en janvier 1989 et compte environ 100 adhérents. Le Conseil d'administration se compose de 18 membres.

L'association et ses bénévoles œuvrent pour offrir aux Biévrois de plus de 55 ans des loisirs de qualité adaptés au plus grand nombre :

- Tous les lundis après-midi de 14h30 à 15h30 (sauf vacances scolaires) Cours de QI GONG (gymnastique énergétique chinoise) assurés par un professeur

biévrois au gymnase.

- Les mardis et jeudis après-midi sont réservés aux jeux de société ou d'échanges au Foyer des Anciens.
- Un vendredi après-midi sur deux est réservé à la chorale des « Ans Chanteurs » à 14 heures 30.

Le Relais des Anciens organise également des sorties culturelles et des voyages. Ces sorties, une par mois en moyenne, sont choisies lors des réunions du Conseil d'administration.

L'équipe du Relais construit chaque année un char pour le défilé la Fête des Fraises. N'hésitez pas à devenir des amis bénévoles pour leur prêter main forte.

Tous les semestres, l'association compose un agenda distribué par des bénévoles aux Biévrois de 60 ans et plus.

Devenez bénévoles et rejoignez Le Relais des Anciens dans ses activités et ses loisirs à destination des Séniors.

Les prochains rendez-vous du « RELAIS »

• **Vendredi 7 octobre**

Visite du Moulin de Villeneuve à Saint Arnould en Yvelines et Musée « Aragon – Triolet ».

• **Lundi 21 novembre**

Spectacle, Les Flammes de Paris 1789 « La Révolution » au Théâtre de Longjumeau.

• **Samedi 26 novembre** de 9h30 à 12h et 14h à 18h et **dimanche 27 novembre** de 9h30 à 12h30 :

Vente Expo annuelle des Travaux et Confiteries réalisés par les Bénévoles de l'Association à la Grange aux Fraises.

Cette vente a lieu une fois par an, les produits vendus (travaux de couture ou tricots, gourmandises sucrées ou salées) confectionnés par des bénévoles sont vendus au profit de l'association. Les bénéfices de cette vente sont réservés aux règlements des factures de transport en car lors des sorties.

- **Jeudi 8 décembre** : Montée en petit train 11h30 précises Cabaret Montmartrois : Repas spectacle.

Pensez aussi à vous rapprocher du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)

Les personnes âgées ou leurs familles peuvent se sentir désemparées face à certaines situations ou tout simplement se sentir isolées. Attentif à résoudre ce problème, le Conseil général a mis en place les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) qui ont pour mission l'amélioration au quotidien des conditions de vie des personnes de plus de 60 ans.

L'ASMAD

L'Association (loi 1901) de Services et de Maintien à Domicile intervient auprès de familles, de personnes âgées, malades, dépendantes ou handicapées de notre commune.

Ce service est assuré 7 jours sur 7.

Aujourd'hui, l'association aide une cinquantaine de personnes âgées grâce à des personnels qualifiés (trois aides à domicile, trois auxiliaires de vie, sept employées à domicile et une responsable de secteur).

Elles assurent différentes tâches :

- du lever au coucher : les actes essentiels, hygiène et confort corporel, habillage, gardes de nuit.
- les repas
- l'entretien du cadre de vie
- l'aide administrative
- une relation humaine et sociale avec un soutien moral et écoute,
- un accompagnement dans les activités de loisirs, à la bibliothèque, visites chez les professionnels de la médecine, chez le coiffeur, à la banque et visites au cimetière.

Le bureau de l'Association est composé de Béatrice Chombart, Présidente - Jacqueline Manet, Vice-présidente - Denyse Rousseau, Trésorière - Jacqueline Chesnel, Secrétaire et Christian Jouane, Trésorier adjoint.



Coordonnées utiles

Béatrice Chombart

Conseillère municipale déléguée en charge des Anciens Tél : 01 69 35 15 51

Foyer des Anciens

4/6 rue des Ecoles - Tél : 01 60 19 25 86

CCAS - Mairie de Bièvres : Véronique Tchérépoff
Tél : 01 69 35 15 61 ou 01 69 35 39 12

Service Restauration - Mairie - Tél : 01 69 41 19 88

ASMAD

Responsable de secteur : Annick Delhomme
24, rue de l'Eglise - 91570 Bièvres - Tél : 01 69 35 15 58

CLIC - Val d'Yvette (la Harpe)

11 rue de Rome 91300 Massy - Tél : 01 60 13 52 30
Email : contact@harpe.asso.fr

Le Relais des Anciens

Présidente : Marie-Françoise Gaud

Tél : 01 69 41 95 90

Email : hubert.gaud@sfr.fr

Contact : Monique Courtois - Tél : 01 69 41 00 64

Siège social : Mairie de Bièvres - 91570 Bièvres

Mail : relaisanciens.bievres91@orange.fr



Escapade en Baie de Somme les 9,10 et 11 mai 2011



■ Info Hélico !

Lors de la réunion du groupe de rédaction de la charte environnement sonore de la Base Aérienne 107 de Vélizy-Villacoublay, nous avons appris :

- qu'il n'y avait plus aucun vol d'entraînement des hélicoptères et des avions sur le site de la Base Aérienne ;
- que les vols de nuits d'hélicoptères étaient programmés les mardis et jeudis, hors urgences sanitaires ;
- que l'altitude de certains couloirs a été relevée de 1 500 à 2 000 pieds en fonction des contraintes imposées par l'environnement des aéroports d'Orly et de Toussus-le-Noble ;
- que des consignes de trajectoires ont été données aux pilotes d'hélicoptères pour éviter de survoler les zones habitées.

Nous resterons vigilants avec l'espoir que ces premiers résultats vont bien être appliqués.

Christian JOUANE

■ Résultats des élections sénatoriales du 25 septembre 2011

Les cinq élus qui représenteront l'Essonne au Sénat pour les six prochaines années ont été choisis par les « grands électeurs » du département le 25 septembre dernier.

Michel Berson (Divers Gauche - 460 voix), Serge Dassault (Majorité Présidentielle - 294 voix), Vincent Delahaye (Maire de Massy, Centriste - 352 voix) et Jean-Vincent Placé et Claire-Lise Champion (Union de la Gauche - 733 voix) siègeront à la Haute Assemblée pour représenter le département.

Inscrits	2 410
Abstentions	32
Votants	2 378
Blancs ou nuls	29
Exprimés	2 349

Expression des conseillers majoritaires

De la communication :

Comme vous le savez, notre équipe s'était engagée à mettre en place une communication dynamique et diversifiée. C'est ainsi qu'en plus du bulletin traditionnel et des magazines, nous vous proposons l'Agenda, une parution mensuelle qui rassemble les dates des manifestations du mois à venir et les informations sur la vie des Associations.

En complément de ces publications, nous avons refondu et modernisé notre site internet www.bievres.fr afin qu'il réponde mieux aux attentes de chacune et chacun d'entre vous.

Vous y trouvez toutes les informations pratiques pour vos démarches ainsi que celles qui vous tiendront informés au quotidien (sur la vie scolaire, les événements dans le village...) et sur tout ce qui peut influencer sur la vie de la commune, les travaux, déviations, grèves de transport, ...

Vous y trouverez également un formulaire de contact grâce auquel vous pourrez laisser vos remarques à notre attention.

Enfin, vous avez la possibilité de vous abonner à la lettre d'information qui vous sera adressée sous forme électronique et qui vous donnera régulièrement toutes les informations importantes.

Vous devez savoir que ce site est enrichi et mis à jour quotidiennement et qu'il contribue à atteindre le but que nous nous étions fixé.

Autre point d'information :

Pour les élections sénatoriales du dimanche 25 septembre dernier, le Conseil municipal devait désigner quinze grands électeurs parmi les vingt sept Conseillers municipaux.

La volonté de l'équipe majoritaire a été d'attribuer onze sièges aux élus de la majorité et deux sièges à chacune des deux listes minoritaires montrant ainsi notre volonté d'ouverture et de dialogue.

Sans ce geste, la représentation des minoritaires aurait été deux fois moindre.

Véronique Banuls, Benoist Berthier, Patrick Brun, Béatrice Chombart, Nadine Daguet, Sophie Devès, Robert Duchâtel, Magali Errecart, Marianne Ferry, Hervé Hocquard, Christian Jouane, Marc Lavergne, Arlette Le Chevalier, Helyett Lemoine, Jacky Mattei, Philippe Mias, Emmanuel Michaux, Alain-Louis Mie, Amine Patel, Anne Pelletier-Le Barbier, Denyse Rousseau, Alain Savary, Armelle Tohier.

Expression des conseillers non-majoritaires

Groupe Bièvres Changements et solidarité

Cette rentrée 2011 2012 s'annonce dans un contexte économique difficile : Dans le cadre de la commission municipale « contrôle de gestion » nous avons recherché des pistes d'économie possible dans les différents services de la mairie. Avoir des services pour l'ensemble des habitants de notre commune est l'engagement du Service Public. En payer le juste prix et qu'il soit appliqué de manière progressive doit aussi et avant tout être notre priorité. Or nous constatons à la fois une augmentation du coût des services, que ce soit la cantine scolaire, le centre de loisirs, le repas des anciens ainsi que de nos impôts locaux au budget 2011. Rappelons, pour mémoire que notre commune de moins de 5000 habitants avait en décembre 2010 un taux d'autofinancement de 2,4 millions d'euros.

Des échéances importantes pour l'avenir de notre pays arrivent :

En premier lieu, les élections sénatoriales qui se dérouleront le 25 septembre et dont un tiers des membres sera renouvelé. Ce vote est effectué par les élus locaux et la présidence du Sénat pourrait demain basculer en faveur de la gauche.

Les Primaires citoyennes organisées par le PS se dérouleront à Bièvres dans la « Grange aux Fraises » au 3 rue de Paris, face à la Mairie, de 9h à 19 h, le 9 octobre pour le premier tour et le 16 octobre pour le second tour.

Peuvent y participer toutes les personnes inscrites sur la liste électorale. Dans un souci de confidentialité, les listes seront détruites à la fin du scrutin.

Les primaires sont le moyen pour tous les citoyens qui le souhaitent de choisir le candidat du PS et du PRG parmi six personnes.

Que chacun par ce choix citoyen participe à un avenir meilleur.

Pour plus de précisions, voyez notre site internet local

<http://primairesps2012bievres.fr> ou utilisez notre courriel ps91bievres@gmail.com

Maryse Traoré-Bonfond, Evelyne Robutel

Agissons pour Bièvres

Comme les 2400 « grands électeurs » qui éliront les cinq sénateurs de l'Essonne, nous recevons depuis l'été de nombreux courriers et invitations émanant des candidats, soucieux de nous convaincre qu'avec eux tout changera ou qu'ils « lavent plus blanc ». L'éventail est large : dissidents qui se présentent hors de leur parti, adversaires réclamant du même parti... sans oublier ceux qui ne veulent pas renoncer malgré leur âge ou leur passé, ni ceux qui sont contre le cumul des mandats -sauf en ce qui les concerne.

Car à l'étude des listes qui s'affrontent pour les cinq sièges disponibles, les exemples de cumul ne manquent pas. Les candidat(e)s au poste de sénateur sont déjà : maire d'une ville importante et président de la communauté d'agglomération ; vice-président du conseil général et maire ; conseiller général et maire ; maire et président d'une importante association d'élus ; député et maire ; conseiller général, président de la communauté de communes et maire... Cette perpétuelle quête du « toujours plus » nous laisse perplexes, même si la raison affichée est, pour tous sans exception, une irrépressible envie de servir toujours davantage nos concitoyens et leurs élus locaux...

Remarque annexe : la loi de juin 2000 instituant la parité en donne la définition : « Désormais, l'accès aux mandats électoraux et aux fonctions électives devra concerner autant d'hommes que de femmes. » Nulle part il n'est écrit que la parité c'est « forcément un homme en tête de liste, puis une femme »... c'est pourtant le cas de toutes les listes.*

Christelle de Beaucorps, Jean-Michel Charpentier

**Une liste conduite par une femme a finalement été déposée à la dernière minute ; cette liste a pour seul objectif de dénoncer le mandat du maire de Draveil ; dommage !*



TRAVAUX

Travaux d'été

Comme chaque année, avant la période des grandes vacances, l'ensemble des bâtiments a fait l'objet d'un état des lieux et, dans bon nombre de bâtiments municipaux, des améliorations ont été apportées durant l'été.

Les écoles ont fait l'objet de travaux d'amélioration et d'entretien courant avec notamment la finition de l'isolation des fenêtres, des reprises sur les carrelages, la réparation de l'ensemble des fuites d'eau.

Nous avons procédé à une reprise des parties défectueuses de la voirie aux abords des écoles. Un projet d'ensemble est programmé pour l'été 2012.

Tous les bâtiments communaux ont fait l'objet d'une mise aux normes incendie.

La pelouse du terrain de football a été remise en état. Le terrain est maintenant opérationnel pour le bonheur de tous ses utilisateurs.

Une campagne de rebouchage des nids de poule a été réalisée sur la voirie communale fin août pour une remise en sécurité.

Les travaux en cours et à venir...

Le chantier du mur de la Mairie (rue de la Terrasse) qui a repris en mai 2011 sera fini en décembre. L'ensemble devrait comporter notamment une salle d'archivage avec l'accueil de l'association Archives Vivantes. Une réflexion sur l'utilisation des autres espaces est en cours. La reconstruction de la salle des mariages et du Conseil Municipal démarrera début 2012.

Un diagnostic phytosanitaire du patrimoine vert de la commune va être entrepris pour une meilleure connaissance de l'état de santé de nos arbres.



Le parc de stationnement public de la Maison de la Petite Enfance a été livré en 2008 et, depuis, nous avons pu constater et déplorer la mauvaise qualité de sa réalisation.

Quelques places sont impraticables du fait des ornières et de la boue. Le procédé utilisé - «evergreen» - devait donner un aspect végétal à ces places de parking.

Le contentieux qui a été engagé avec l'entreprise qui l'a réalisé a enfin abouti et la réparation des places de parking est prévue fin octobre 2011.

Information du Centre Communal d'Action Sociale :

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France avec « Eau Solidaire » propose de faire bénéficier d'une aide pour la facture d'eau les propriétaires de maison rencontrant des difficultés financières. Venez faire calculer votre quotient en Mairie avant le 30 octobre. Renseignement au CCAS au 01 69 35 15 61.



Vie du village

■ Rentrée scolaire

Nous accueillons cette année 487 jeunes Biévrois dont 295 élèves en classes élémentaires et 192 en maternelle. Nous remercions l'Inspecteur départemental d'avoir permis l'ouverture d'une septième classe en maternelle.

Magali Errecart, déjà membre de l'équipe enseignante, a été nommée directrice de l'Ecole maternelle « Les Eaux Vives ». Cette année, Ghislaine Robert, précédemment enseignante à l'Ecole maternelle a été nommée directrice de l'Ecole élémentaire « Les Castors ».



Magali Errecart, Directrice de l'Ecole « Les Eaux Vives » et Hervé Hocquard, le jour de la rentrée.

Nous leur présentons nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Dominique Bense, Inspectrice de l'Education Nationale pour la circonscription d'Orsay.

Nous avons le plaisir d'accueillir quatre nouvelles enseignantes : Sophie Le Clezio et Christine Ouzineb, enseignantes à l'école élémentaires ainsi qu'Elodie Morel et Andréia Seabra, enseignantes à l'école maternelle.

L'école compte sur la participation active des parents qui doivent jouer pleinement leur rôle au sein des conseils d'école en participant massivement aux prochaines élections de leurs représentants (vendredi 14 octobre de 15h30 à 19h30 à l'École Castors Haut), ainsi qu'à la vie de la Caisse des Écoles.



Ghislaine Robert, Directrice de l'Ecole « Les Castors » et Hervé Hocquard

■ Et la rentrée des bébés ?

Pour cette rentrée, la Maison de la Petite Enfance accueille dans l'équipe deux nouvelles auxiliaires de puériculture, un agent petite enfance, une nouvelle assistante maternelle, un agent polyvalent cuisine/lingerie (restaurant scolaire et MPE) et bientôt une nouvelle directrice adjointe. En janvier 2011, c'est une psychologue (vacataire) qui a rejoint l'équipe.

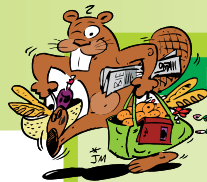
Nous accueillons :

- 17 bébés et 28 moyens grands en crèche collective
- 9 bébés et 15 moyens-grands en crèche familiale auxquels il faut ajouter tous les enfants accueillis en mode occasionnel.





Vie du village



Nos commerçants à l'honneur

Au Fil des Flots Restaurant, Bar, PMU

Situé sur la place centrale, le restaurant a été totalement rénové pour vous accueillir dans un cadre agréable.

Le nouveau propriétaire, Philip vous propose une carte variée (pizza pate fine à l'italienne, pâtes fraîches, viandes, plat du jour, salades, carpaccio « charolais »...).

Les plats et les pizzas sont à déguster sur place ou à emporter.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 19h30, samedi de 8h à 18h et dimanche de 8h à 13h. Nocturne le vendredi jusqu'à 22h30 avec restauration midi et soir.

Au Fil des Flots

7 rue de Paris - 01 69 41 25 07

Un beau succès pour la Fête du Pays

Cette fête familiale a eu lieu au Parc Ratel le 25 juin dernier. Elle a attiré près de 500 personnes tout au long de la journée. Après une démonstration des pompiers de Bièvres, ce sont les olympiades, les tournois qui ont rythmé l'après-midi pour conclure sur une remise de médailles, un barbecue géant, et des démonstrations de danses Hip hop et de country.



Forum des associations : cet événement incontournable du début de saison a eu lieu le 10 septembre

Chaque année, cette rencontre est l'occasion pour les associations de se faire connaître, de promouvoir leur activité, d'accueillir de nouveaux adhérents et bénévoles mais aussi de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences ; pour les visiteurs, c'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir la diversité du tissu associatif et d'en profiter pour inscrire petits grands à de nouvelles activités.



Accueil des nouveaux Biévrois

Comme chaque année, le Maire et les Conseillers municipaux ont accueilli les nouveaux Biévrois, le 10 septembre à la Ferme Ratel, pour une présentation de la Commune, des élus et des services de la Mairie. Une manière conviviale et décontractée de favoriser l'intégration des nouveaux Biévrois à la vie communale et de leur faire partager, la qualité de vie exceptionnelle qui caractérise notre village et qui séduit chaque année ceux qui ont fait le choix de s'y installer.



Nouveaux horaires pour le Centre des Finances Publiques (Trésorerie)

A compter du 1er octobre, la Trésorerie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

• **Le compte administratif 2010 de VGP** est consultable sur le site de VGP www.versaillesgrandparc.fr dans la rubrique « Publications ».

• **A découvrir sur le site de Versailles Grand Parc**

Le Patrimoine de VGP à la carte ! Découvrez près d'une centaine de monuments, de musées, de lieux de culte, de parcs et de jardins remarquables. Pour témoigner de la richesse et de la diversité de son territoire, Versailles Grand Parc a réuni tous ces sites sur une carte disponible en mairie et sur chaque lieu de visite.



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

• **Habitat et Humanisme IDF**, association loi 1901, dont la fédération est reconnue d'utilité publique, œuvre depuis plus de vingt ans en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté. Afin de mobiliser des logements, l'association propose une solution locative qui se veut :

- éthique puisqu'elle permet de répondre aux problématiques de logement des personnes fragilisées ;
- rentable puisqu'elle permet un abattement fiscal de 70%, l'exonération des frais de location
- sereine puisque l'association devient votre locataire en titre et son agence immobilière à vocation sociale réalise une gestion locative adaptée de qualité.

Pour plus d'informations : www.habitat-humanisme.org ou www.solibail.fr

Contact : Arnaud Guez - Habitat et Humanisme IDF au 01 40 19 15 54 ou par mail : a.guez@habitat-humanisme.org

habitat et humanisme
île-de-france



Imprimé sur du papier recyclé



www.bievres.fr